



Ligerio

PRODUIT D'ENTRETIEN

ANTI-MOUSSE



Origine France



SUPPORT

S'emploie DILUÉ sur les lames de terrasses, clôtures, portails et portillons d'extérieur en composite uniquement.

PRÉPARATION

- En curatif : 1L à 1,5L de produit pour 10L d'eau
- En préventif : 1L de produit + 10 L d'eau.

PROPRIÉTÉS

Effet curatif et préventif : élimine les micro-organismes et retarde d'autant plus leur réapparition que le support est absorbant

CONSOMMATION

- Couvre environ 5m² par litre de produit dilué
- 1L de produit + 10L d'eau couvrent environ 50m².

MISE EN OEUVRE

- À pulvériser après nettoyage dès la fin de la pose de votre aménagement puis annuellement, à chaque printemps
- Porter des gants nitriles pour toute manipulation du produit
- Nettoyer préalablement la surface à traiter au jet haute pression
- Se pulvérise sur une surface parfaitement propre
- En préventif / curatif sur support peu contaminé : appliquer à l'aide d'un pulvérisateur.
- Rincer abondamment sous 48h si la surface n'a pas été soumise aux eaux pluviales durant ce laps de temps afin d'activer le produit sur support très contaminé : appliquer à l'aide d'un pulvérisateur. Laisser agir 24h
- Puis laver à l'eau sous pression. Application d'une 2e couche sans rinçage.

STOCKAGE

- Protéger du verglas, de la chaleur, de l'exposition directe au soleil.



Ligerio

PRODUIT D'ENTRETIEN

ANTI-MOUSSE



Origine France



SÉCURITÉ / PRÉCAUTIONS

- Protéger du verglas, de la chaleur et de l'exposition au soleil
- Nettoyer à l'eau
- Protéger les végétaux alentours lors de la pulvérisation du produit et du rinçage
- Porter des gants nitriles.
- Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
- Provoque des brûlures. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
- Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
- En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
- En cas d'ingestion, ne pas faire vomir, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Contacter le centre antipoison le plus proche.
- Éliminer le produit non utilisé et l'emballage vide conformément aux prescriptions du règlement municipal d'élimination des déchets
- Dangereux (ex : apport en déchèterie). Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.

PRÉPARATION

- Étiquetage Biocide : Directive 98/8/CE
- N° d'inventaire : 37575 (TP 10)
- Contient : Chlorure de Benzalkonium (CAS 61789-71-7) : 22 % (m/m) ; 2-octyl-2H-isothiazole-3-one (CAS 26530-20-1) : 0.3 % (m/m)